



Reccuperer mon fils au cameroun

Par **spagiari06**, le **05/08/2012** à **21:56**

Bonjour,

je ne sait pas quoi faire je suis francais je suis partie au cameroun et j ai fait un enfant a une camerounaise l enfant doit naitre dans le courant du mois aout 2012 je suis actuellement au cameroun pour assister a la naissance mais avec cette fille ca ce passe tres mal.

j ai deja fait une reconnaissance pres natal en france et je voulais savoir quel son les demarche pour pouvoir avoir la garde de cette enfant et de pouvoir revenir avec lui.
merci de me repondre je ne sait pas quoi faire

Par **cocotte1003**, le **06/08/2012** à **20:04**

Bonjour, il va vous tres tres difficile d'obtenir une décision de justice qui sépare la mère et l'enfant tant que l'enfant est petit Voyez avec un avocat dès votre retour en France,
cordialement